

LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DE MASCARA

A

Mr SKANDRI ABDELLAH

sise 18 Rue BELKAID Abdel Kader - MASCARA

Objet : Résiliation contrat (Travaux de canalisation téléphonique).

Contrat N° : 12/2020 du 04/05/2020

Bon de commande : 200331 du 28/12/2020

Projet : Canalisation MSAN école BEKKARA.

ENTREPRISE : SKANDRI ABDELLAH

N° registre de commerce : 29/00-3355105 A 12 du 08/08/2016

01^{ère} Mise en demeure du : 28/03/2021

02^{ème} Mise en demeure du : 05/04/2021

PV de constatations canalisation du : 05/05/2021

Suite aux deux (02) mises en demeure qui vous ont été adressées en dates du 28/03/2021 et 05/04/2021 et Suite aux réserves mentionnées par la commission mixte CIL-DO-CMP-ETP à la réception du projet cité ci-dessus du 05/05/2020 ou vous n'avez pas respecter le délai arrêté sur le PV de constatation pour relever les anomalies constatées, aucune suite favorable de votre part n'a été effectuée à ce jour.

A cet effet, j'ai le regret de vous notifier la résiliation unilatérale du contrat d'adhésion N°12/2020 du 04/05/2020 au tord exclusive et ce conformément à l'article N° 34 du contrat.



Algérie Télécom SPA
Direction Opérationnelle
MASCARA N°: 03
Signé : BOUMELAL
MEL